



COMMUNIQUÉ DE L'ATELIER DE VALIDATION DES ÉVALUATIONS PAR PAYS DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE FONCIÈRE DE L'AUDA-NEPAD

02-04 décembre 2019

Accra, Ghana

INTRODUCTION

1. L'atelier de validation des évaluations par pays a été organisé par l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) du 02 au 04 décembre 2019 et accueilli par la République du Ghana à Mensvic Grand Hotel, East Legon à Accra au Ghana.
2. L'atelier de validation a réuni 30 participants et délégués de 10 pays participants, à savoir **le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Éthiopie, l'Ouganda, Madagascar, le Mali, la Namibie et le Ghana**. Les autres participants venaient de **l'AUDA-NEPAD, du Centre Régional de Cartographie des Ressources pour le Développement (RCMRD), du Centre de Suivi Ecologique (CSE)/Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), du Consortium Africain de Recherche Economique (CREA)**.
3. L'atelier de validation avait pour objectif de renforcer les partenariats techniques aux fins d'établissement d'un consensus sur les principales priorités (ensembles de données) pour la conception et le développement d'un référentiel numérique de données et des informations foncières, avec visualisation et fonctionnalité analytique; à échanger des informations sur les expériences nationales en matière d'évaluation; à évaluer les besoins et exigences spécifiques des pays pour la création de leur service national d'assistance; à convenir des activités spécifiques aux pays en matière de création de services d'assistance.
4. Les discussions se sont appesanties sur cinq sous-thèmes, à savoir : a) les données socio-économiques; b) les données administratives; c) les données géospatiales; d) le cadre juridique et institutionnel de la gouvernance foncière; et e) le cadre juridique et institutionnel de la gestion administrative et géospatiales des données.
5. Sur la base des résultats des rapports d'évaluation par pays, les États Membres ont exhorté l'AUDA-NEPAD et ses partenaires techniques à redoubler d'efforts pour influencer et aider les États Membres à s'engager dans la création et la mise en place des services nationaux d'assistance foncière. Il a été préconisé également à toutes les parties prenantes à collaborer en adoptant des mécanismes de coordination et d'intégration efficaces et efficaces.
6. Les sessions ont comporté des présentations, des amendements et des discussions simultanées portant sur chacun de ces sous-thèmes, qui ont mis en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités, ainsi que les menaces à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Gouvernance Foncière de l'AUDA-NEPAD (LGP).

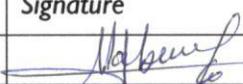
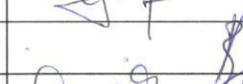
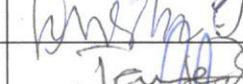
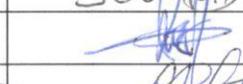
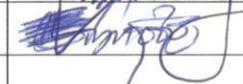
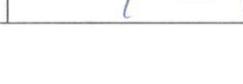
MESSAGES CLÉS

7. Ce service d'assistance sera mis en place pour aider les États Membres à promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union Africaine sur les questions et défis fonciers adoptés en juillet 2009 à Syrte (Libye).
8. Il est nécessaire d'intégrer les données provenant de divers secteurs sur les ministères chargés des questions relatives au foncier. Le service d'assistance devrait être accessible à tous les ministères et autres utilisateurs. Un certain nombre d'initiatives au sein des États membres participants visaient à trouver une solution pour améliorer l'accès aux données à mieux renseigner les données relatives aux fonciers en vue de prendre des décisions fondées sur des données fiables. Toutefois, il est nécessaire d'intégrer et d'harmoniser les efforts visant à produire des informations plus crédibles et complètes pour la prise de décisions.
9. Une forte volonté des États membres d'établir des politiques, des cadres et une structure de partage des données en fournissant des lignes directrices claires sur ce qui doit être partagé et sur la manière de le partager est nécessaire.
10. La collecte, l'archivage et la bonne gestion des données foncières peuvent accroître les ressources financières.
11. Les États membres ont validé les évaluations présentées par les partenaires techniques sous réserve de la prise en compte des amendements apportés.

RECOMMANDATIONS

12. Les États Membres devront faire preuve d'une volonté politique constante pour permettre la mise en place et l'opérationnalisation d'un service d'assistance.
13. Les États Membres promouvoir et assureront la mise en place de politiques, de lois et d'organes/agences/autorités institutionnels en matière d'accès, de sécurité et d'intégration des données.
14. AUDA-NEPAD LGP soutiendra les États Membres à assurer la pérennité du service d'assistance, en les accompagnant techniquement et en mobilisant des ressources.

Fait le 4 décembre 2019 à Accra, Ghana

Représentants	Signature
Bénin	
Botswana	
Burkina Faso	
Cameroun	
Ethiopie	
Ghana	
Madagascar	
Mali	
Namibie	
Ouganda	
AUDA-NEPAD	